



**USINE DE VALORISATION THERMIQUE  
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS**

Communiqué de presse

## **TRIDEL SA : Un potentiel supplémentaire de 22'000 tonnes**

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL, regroupant Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise, VALORSA, englobant l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux, et STRID, représentant des communes du nord vaudois, TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

En service depuis le 11 janvier 2006, l'usine TRIDEL a été conçue pour traiter 144'000 tonnes de déchets par année. L'énergie produite par l'incinération est injectée dans le réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne ou revendue sous forme d'électricité aux Services Industriels de Lausanne, selon les besoins saisonniers.

Le plan cantonal de gestion des déchets, prévoit que les 2/3 des déchets du périmètre de La Côte (SADEC), représentant 22'000 tonnes, soient incinérés à TRIDEL.

Pour formaliser les synergies ainsi que les excellents contacts entretenus entre les différents partenaires publics de la gestion des déchets dans le canton de Vaud, le périmètre SADEC a décidé de rejoindre le team des propriétaires de TRIDEL SA en devenant un de ses actionnaires.

La société SADEC SA, constituée le 17 mars 1994, dont le siège est à Nyon, représente 60 communes de la région de La Côte. Elle sera représentée au sein du Conseil d'administration de TRIDEL SA, par Monsieur Olivier Fargeon, Président et administrateur de SADEC SA et municipal de la commune de Gland en charge des déchets, ainsi que par Monsieur Antonio Bilardo, administrateur de SADEC SA et syndic de la commune de Trélex.

TRIDEL SA se réjouit ainsi de pouvoir compter sur un nouveau partenaire, dont les apports de déchets indigènes confirment les planifications initialement prévues.

Dès que la logistique des transports sera mise en place, ces nouveaux apports seront acheminés par le train, préservant ainsi le bilan écologique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, date d'introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises, et comme attendu, les apports d'ordures ménagères ont diminué de 30 %. Grâce aux apports de SADEC ainsi qu'à l'augmentation d'autres types de déchets tels que les déchets ménagers encombrants (DME) et les déchets industriels banals (DIB), la baisse globale des tonnages est limitée à 20 %.

Ces résultats confirment ainsi le bon dimensionnement de l'usine TRIDEL.

**TRIDEL SA**

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

Stefan Nellen, président du Conseil d'administration de TRIDEL SA, tél. 079 206 83 10

Lausanne, le 21 mars 2013